

4 mai 2018

Original: espagnol

(18-2756) Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

NOTIFICATION

1.	Membre notifiant: <u>ÉQUATEUR</u>		
	Le cas	s échéant, pouvoirs publics locaux concernés:	
2.		Organisme responsable: Agencia de Regulación y Control Fito y Zoosanitario - AGROCALIDAD (Agence de réglementation et de contrôle phyto- et zoosanitaire)	
3.	Produits visés (Prière d'indiquer le(s) numéro(s) du tarif figurant dans les listes nationales déposées à l'OMC. Les numéros de l'ICS devraient aussi être indiqués, le cas échéant): Graines de célosie (<i>Celosia cristata</i>) destinées à l'ensemencement		
4.	Régio	Régions ou pays susceptibles d'être concernés, si cela est pertinent ou faisable:	
	[]	Tous les partenaires commerciaux	
	[X]	Régions ou pays spécifiques: États-Unis d'Amérique	
5.	semilla (Propo cristata	lé du texte notifié: Propuesta de requisitos fitosanitarios para la importación de les de celosia (Celosia cristata) para la siembra originaria de Estados Unidos sition d'exigences phytosanitaires pour l'importation de graines de célosie (Celosia a) destinées à l'ensemencement originaires des États-Unis). Langue(s): espagnol. re de pages: 1	
	https:/	/members.wto.org/crnattachments/2018/SPS/ECU/18 2349 00 s.pdf	
6.	Teneur: Proposition d'exigences phytosanitaires auxquelles il doit être satisfait lors de l'importation de graines de célosie (<i>Celosia cristata</i>) destinées à l'ensemencement originaires des États-Unis d'Amérique		
7.	Objectif et raison d'être: [] innocuité des produits alimentaires, [] santé des animaux, [X] préservation des végétaux, [] protection des personnes contre les maladies ou les parasites des animaux/des plantes, [] protection du territoire contre d'autres dommages attribuables à des parasites.		
8.		iste-t-il une norme internationale pertinente? Dans l'affirmative, indiquer quelle:	
	[]	Commission du Codex Alimentarius (par exemple, intitulé ou numéro de série de la norme du Codex ou du texte apparenté):	
	[]	Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (par exemple, numéro du chapitre du Code sanitaire pour les animaux terrestres ou du Code sanitaire pour les animaux aquatiques):	
	[X]	Convention internationale pour la protection des végétaux (par exemple, numéro de la NIMP): NIMP n° 2, 11 et 21	
	[]	Néant	

La réglementation projetée est-elle conforme à la norme internationale pertinente?

[X] Oui [] Non

Dans la négative, indiquer, chaque fois que cela sera possible, en quoi et pourquoi elle diffère de la norme internationale:

- 9. Autres documents pertinents et langue(s) dans laquelle (lesquelles) ils sont disponibles:
- 10. Date projetée pour l'adoption (jj/mm/aa): 2 juillet 2018Date projetée pour la publication (jj/mm/aa): 3 juillet 2018
- 11. Date projetée pour l'entrée en vigueur: [] Six mois à compter de la date de publication, et/ou (jj/mm/aa): 3 juillet 2018
 - [] Mesure de facilitation du commerce
- 12. Date limite pour la présentation des observations: [X] Soixante jours à compter de la date de distribution de la notification et/ou (jj/mm/aa): 3 juillet 2018

Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: [] autorité nationale responsable des notifications, [X] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:

Agencia de Regulación y Control Fito y Zoosanitario, AGROCALIDAD Av. Eloy Alfaro y Amazonas, Edificio MAGAP, Piso 9 Téléphone: +(593) 2 256 7232/254 3319/8751 Fax: +(593) 2 256 7232/254 3319/8751, int. 118 Courrier électronique: direccion@agrocalidad.gob.ec

relaciones.internacionales@agrocalidad.gob.ec

13. Texte(s) disponible(s) auprès de: [] autorité nationale responsable des notifications, [X] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:

Agencia de Regulación y Control Fito y Zoosanitario, AGROCALIDAD Av. Eloy Alfaro y Amazonas, Edificio MAGAP, Piso 9

Téléphone: +(593) 2 256 7232/254 3319/8751 Fax: +(593) 2 256 7232/254 3319/8751, int. 118 Courrier électronique: direccion@agrocalidad.gob.ec

relaciones.internacionales@agrocalidad.gob.ec